

Techniques de mise en scène

RS6477 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	133, 323v
Formacode(s)	45050, 45022
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2026

Certificateur(s)

CHANTIERS NOMADES · SIRET : 50108707600045

CHANTIERS NOMADES · SIRET : 50108707600037

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Aujourd'hui, nombre d'artistes professionnels viennent à la mise en scène de manière autodidacte, en passant très souvent par le jeu ou une autre pratique de plateau (scénographie, dramaturgie, etc...). L'objectif est de permettre à ces professionnels de disposer de compétences adaptées aux enjeux de cette activité.

La certification «Techniques de mise en scène» s'adresse aux professionnels du spectacle vivant (comédiens, interprètes, performeurs, dramaturges, chorégraphes, scénographes, metteurs en scène), aux auteurs et aux réalisateurs. Elle valide les compétences requises pour concevoir, mettre en œuvre et valoriser la mise en scène d'un projet artistique. Dans cette perspective, les titulaires de la certification maîtrisent les compétences liées à la mise en scène (projet artistique, scénographie, conception de la mise en espace visuelle et sonore et direction des interprètes) mais aussi les compétences liées à la gestion d'un projet artistique (conception, réalisation, évaluation et pilotage) et celles liées à la production et/ou à la diffusion du projet.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- 1 - Concevoir un projet artistique en définissant ses enjeux pour initier sa mise en œuvre ;
- 2 - Diriger et accompagner les interprètes en précisant les enjeux du texte et/ou du processus d'improvisation pour élaborer les séquences de l'objet final ;
- 3 - Elaborer une stratégie pour permettre de produire et de diffuser le projet ;
- 4 - Piloter le projet artistique en lien avec l'environnement pour favoriser sa réalisation ;
- 5 - Evaluer le projet en analysant les forces et faiblesses pour en tenir compte lors des prochaines créations .

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Etre professionnel du spectacle vivant (Comédiens, interprètes, performeurs, dramaturges, chorégraphes, musiciens, chanteurs, danseurs, régisseurs) aux auteurs et aux réalisateurs.
- Pré-sélection sur lettre de motivation et présentation d'une note d'intention d'un projet de mise en scène dans le domaine du spectacle vivant
- Sélection sur entretien

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les membres du jury de la certification respectent obligatoirement l'un de ces 3 critères :

- Être artiste professionnel justifiant d'au moins 5 ans d'expérience dans le métier de la mise en scène.
- Être formateur justifiant d'au moins 5 ans d'expérience dans le secteur du spectacle vivant.

- Être Cadre au sein d'un établissement

Le jury sera composé de 4 personnes et ne devra avoir entretenu aucun lien professionnel ou personnel avec les candidats. Au moins 50% sont externes à l'organisme certificateur.

Les Chantiers Nomades s'assurent que les examinateurs connaissent le référentiel de la certification concernée, ainsi que les droits et obligations afférents à leurs actions et tâches.

Le référentiel de certification fixe les modalités et critères d'évaluation permettant de vérifier les compétences du candidat.

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2026
Date de dernière délivrance possible	21/06/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.chantiersnomades.com/formations-certifiantes>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6477/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	15 000 €
Durée	270 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	15
Parcours menés à terme	15
Taux d'achèvement	100 %
Période	01/2026 – 05/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	21
Montant total engagé	282 196 €
Coût moyen par dossier	13 438 €
Durée moyenne	246 h

Période	11/2025 – 08/2026
OPCO	85 %
France compétences	15 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.